



**Décision n° CODEP-DAJ-2025-022741 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 9 avril 2025 portant désignation de Madame Delphine Pellegrini pour représenter l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein de l’association SITEX Network**

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code de l’environnement ;

Vu la loi n°2024-450 du 21 mai 2024 relative à l’organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire, notamment le I de son article 9 ;

Vu la décision n° 2025-DC-002 de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 portant délégation de pouvoirs au président, notamment le point 45) de son article 3 ;

Vu la décision CODEP-CLG-2025-000084 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 portant délégation de signature aux membres du personnel, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu la décision n°2025-DC-005 du 21 janvier 2025 portant adoption du règlement intérieur de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Delphine Pellegrini, directrice adjointe de la direction de la recherche et de l’expertise en environnement (PSE-ENV), est désignée comme représentante de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN), au sein de l’association SITEX Network, cette désignation lui donnant droit notamment de signer tous actes relatifs à la participation de l’ASN à l’association SITEX Network, incluant les procès-verbaux des assemblées générales, des réunions de bureau et du conseil d’administration, et tous les actes relevant de la gestion courante de l’association SITEX Network conformes à ses statuts.

Les actes ayant pour effet la modification des statuts de l’association devront, avant d’être entérinés conformément aux statuts de l’association, être soumis à l’accord préalable et écrit du président de l’ASN.

Cette présente désignation donne également droit à Madame Delphine Pellegrini à signer, sous réserve de la remise d’un mandat signé par un membre ou futur membre de l’association, tout acte relatif à l’activité de l’association SITEX Network, incluant les statuts de l’association SITEX Network, au nom et pour le compte du membre mandataire.

**Article 2**

La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 09/04/2025

Pour le président de l'ASNR, par délégation,  
Le directeur général adjoint en charge des affaires  
générales

**Daniel DELALANDE**